Description	S. O.	✓	Notes
1. Escaliers :			
a. bords des marches arrondis/biseautés			
b. uniformité de l'étendue/hauteur des marches dans les volées d'escaliers			
c. pas de changement important entre l'étendue/la hauteur des marches des volées successives			
d. respect de la hauteur maximale des marches des volées entre les étages/paliers			
e. maintien de la hauteur libre minimale			
f. comparer la hauteur entre les étages aux indications des coupes du bâtiment			
2. Rampes :			
a. indication de l'inclinaison			
b. paliers/niveaux adjacents aux portes			
3. Garde-corps :			
a. hauteur			
b. ouvertures traversant les garde-corps de dimensions limitées			
c. conçus pour empêcher qu'on y grimpe			
d. qui font l'objet de renvois aux détails à grande échelle			
4. Cotes :			
a. profondeur de la marche/contremarche			
b. horizontales/verticales			
c. paliers			
d. hauteur des mains-courantes/garde- corps			
5. Détails à grande échelle :			
a. marche et contremarche types			
b. articles fabriqués sur commande			
c. conditions spéciales			
d. éléments qui font l'objet de renvois aux plans/coupes			